

## **Perception par les parents des coûts et bénéfices des enfants**

---

### **Introduction**

L'interprétation de l'évolution passée des paramètres sous-jacents au mouvement de la population et les tendances futures repose, essentiellement, sur un ensemble d'observations et d'explications connues sous le nom de "théorie de la transition démographique".

La tendance vers une baisse sensible de la fécondité, amorcée à partir du milieu des années 1970, situerait le Maroc au coeur de la deuxième phase de transition. En effet, pour la période des trois années précédant l'Enquête Nationale sur la Population et la Santé Panel 1995, l'indice synthétique de fécondité était tombé à 3,1 enfants par femme et à 3,28 au Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 1994 (RGPH), chiffre encore élevé en comparaison avec l'Europe qui n'arrive pas à 2, mais déjà bien éloigné de celui enregistré trente ans plutôt: 7 enfants par femme d'après l'Enquête à Objectifs Multiples de 1962-63. Toutes les observations intermédiaires s'inscrivent dans cette tendance.

Bien que la récente baisse soit plus accentuée en milieu rural qu'en milieu urbain, où les niveaux de fécondité avaient déjà régressé sensiblement dans le passé, la fécondité rurale reste donc élevée en comparaison avec celle des villes, où les femmes en général approchent des niveaux de fécondité des pays développés. Les femmes instruites et actives ont, sans doute, franchi le seuil de remplacement des générations, voire se situent en-deça (1,89 pour les femmes ayant

atteint le secondaire et plus d'après l'enquête Panel). C'est dans ce contexte que cette étude prendra place. Il s'agit de voir dans quelle mesure l'économie du noyau familial rural et agricole, est responsable de cet état de choses, c'est à dire, du maintien de la fécondité rurale à des niveaux encore élevés.

Plutôt qu'une mesure quantitative des coûts et bénéfices de l'enfant, cette étude se propose de procéder à une analyse qualitative, sur la base de formulations, plus générales, relatives à la perception par les parents des coûts et bénéfices de l'enfant.

L'analyse des coûts et bénéfices contribuera, parallèlement aux autres déterminants bien identifiés de la fécondité, tels que le recul de l'âge au mariage, la scolarisation, la contraception..., à élucider pourquoi persiste une forte fécondité en milieu rural, en contraste avec la baisse importante de celle-ci dans les villes.

Les bénéfices de l'enfant, feront l'objet d'une analyse qualitative de la contribution économique de l'enfant, et de sa substituabilité sur le marché de l'emploi. Ensuite, l'aspect "enfant-sécurité sociale" sera étudié par le biais des questions sur l'aide que les parents attendent de leurs enfants, dans leur vieillesse..

Le coût de l'enfant, qui fera l'objet de la seconde partie de cette étude, sera essentiellement approchée par l'étude des décalages entre les aspirations et les réalités perçues par les parents, pour faire parvenir leurs enfants au niveau d'éducation souhaité.

Les données, qui seront utilisées dans l'étude de la perception par les parents des coûts et bénéfices des enfants, proviennent essentiellement de l'Enquête Nationale sur la Famille, réalisée en 1995, sur la base d'un échantillon d'environ 5052 ménages. La méthodologie

suivie pour appréhender la perception par les parents des coûts et bénéfices des enfants consiste à citer aux enquêtés plusieurs réponses, pour qu'ils puissent exprimer leur sentiment quant à la charge que représentent les enfants et leurs souhaits relatifs à ce que les enfants pourraient, éventuellement, leur apporter, car il est difficile de mesurer l'ampleur des coûts et bénéfices des enfants sur la base de questions directes. Bien que les parents soient souvent conscients que les enfants affectent leur situation économique, ils sont incapables de traduire cette prise de conscience en formulation précise, à savoir en termes d'impact sur leur bien-être économique.

## **I- Synthèse de la littérature sur la transition démographique**

Dans le domaine de la baisse de fécondité, on est parvenu à identifier et à quantifier les déterminants proches, à savoir, le recul de l'âge au premier mariage, l'utilisation de plus en plus répandue de la contraception, la stérilité temporaire due à l'allaitement...etc. Si ce domaine semble bien connu, il n'en va pas de même pour les déterminants socio-économiques. Des études et recherches ont permis de mettre en évidence des systèmes de valeurs et des croyances qui seraient à la base des motivations concernant les décisions de procréer. Parmi celles-ci on trouve celles qui expliquent la valeur attendue de l'enfant dans diverses sociétés rurales. Dans bien des cas, les enfants même en bas âge, loin d'être un fardeau pour la famille, apportent une contribution réelle à son bien-être.

Une des théories explorant l'environnement socio-économique dans lequel s'élaborent les décisions concernant la procréation, se base

sur le concept de flux de richesse <sup>(1)</sup> entre générations et du changement de sa direction. Les flux de richesse sont toute monnaie, biens, services, travail ou garanties, présentes ou futures, qu'une personne fournit à une autre.

Cette théorie stipule que dans les sociétés pré-transitionnelles (avant le début du déclin de la fécondité), la valeur nette des flux de richesse est ascendante (en faveur des parents), alors qu'elle est descendante dans les sociétés post-transitionnelles.

Selon Caldwell <sup>(2)</sup>, les sociétés peuvent être classées selon leur système de production: production traditionnelle basée sur la famille à fécondité élevée, et production capitaliste, où l'on paie des salaires aux travailleurs hors de la famille, et où la fécondité est basse.

Dans les deux types de sociétés, le comportement de fécondité est économiquement rationnel dans le contexte des objectifs économiques socialement déterminés et dans les limites établies par les facteurs biologiques et psychologiques. Etant donné que les flux de richesse dans le premier type sont dirigés des enfants vers les parents, alors que dans le deuxième type, ce sens est inversé en faveur des enfants, la rationalité économique dicte une reproduction qui tend vers zéro. Selon Caldwell, la taille de la famille dans les deux cas est déterminée par des raisons personnelles, sociales et psychologiques, mais non des raisons économiques. La transition de la fécondité d'un niveau élevé à un niveau bas est le fruit d'un changement social à implications

---

<sup>1</sup> J.C Caldwell, "The mechanisms of demographic change in historical perspective", *population studies*, 35, (1), mars 1981, pp:5-27

<sup>2</sup> J.C. Caldwell, "Toward a restatement of demographic transition theory" *Population and development reviews*, 2, 1976, 3-4 pp: 321-366.

économiques, plutôt que d'un changement purement économique. Il affirme que les forces soutenant une fécondité élevée sont fréquemment renforcées par une modernisation économique non accompagnée par un type de changement social spécifique: "la révolution sociale" l'une des relations familiales dans laquelle la direction des flux de richesse est inversée ou descendante.

## **II-Bénéfices des enfants**

Les couples désirent avoir des enfants, car ils en tirent satisfaction et bénéfices à la fois psychologiques et économiques. Elever des enfants engendre aussi un coût pour les parents. Dans les pays développés, les enfants sont rarement un bien économique, puisque normalement leur coût excède de loin leur éventuelle contribution matérielle si contribution il y a. En revanche, dans les pays en voie de développement, les enfants peuvent être d'un apport économique important pour la famille, comme force de travail, comme appui financier et comme assurance pour la vieillesse des parents. La décision du couple sur la taille de la famille pourrait bien découler de ces avantages économiques. Bien qu'il soit généralement admis que les enfants dans les pays sous-développés assistent leurs parents économiquement, l'ampleur de cette assistance n'est pas bien connue empiriquement, et encore moins l'utilité marginale d'un enfant supplémentaire, quand la taille de la famille croît.

Les bénéfices économiques que les enfants offrent aux parents peuvent être divisés en deux catégories. Premièrement, les enfants peuvent être une source productive de services pour les parents. Ils peuvent aider dans les tâches domestiques ou les travaux de la maison quand ils grandissent, et peuvent travailler dans les activités

indépendantes de la famille (affaires familiales), à la fois avant et après la maturité. Deuxièmement, ils sont une source de sécurité financière des parents, puisqu'ils peuvent travailler hors de la famille et contribuer à son soutien matériel par leurs salaires ou revenus. Ce support devient particulièrement important à un âge avancé, quand les parents peuvent vivre avec leurs enfants, dont ils sont financièrement dépendants.

Il y a donc deux aspects différents des bénéfices des enfants qui devront être distingués. Le premier aspect a trait à la contribution actuelle faite par les enfants aux parents, à la fois financièrement et à travers la production de biens et services, l'autre aspect concerne la perception qu'ont les parents des bénéfices économiques qu'ils recevront de leurs enfants dans le futur.

## **II.1- Bénéfices reçus pendant que les enfants grandissent**

### **II.1.1- Aide physique**

Dans les populations rurales et certaines couches urbaines pauvres, les parents peuvent ne pas réaliser ce que les enfants peuvent coûter, tout en percevant de manière assez explicite les bénéfices à la fois à court et à long terme qu'ils pourraient procurer. Le dicton populaire "plus il y a de bouches plus il y a de bras" traduit de manière simple ce que peuvent ressentir ces catégories. En effet, certains enfants commencent tout jeunes (généralement dès l'âge de 5 ou 7 ans) à aider leurs parents en travaillant dans le ménage et dans les champs, non seulement pour produire des biens mais aussi pour fournir des services que les adultes considèrent, partiellement ou entièrement, de la seule responsabilité des enfants et qu'ils répugnent à assumer eux-mêmes:

porter de l'eau, les messages et les biens, balayer, garder des enfants plus jeunes, surveiller les animaux, désherber et ainsi de suite.

Dans cette étude, des informations à propos de l'aide physique apportée par les enfants aux parents sont tirées de l'Enquête Nationale sur la Famille de 1995, à l'aide d'une série de questions sur les opinions du chef du ménage. Il s'agit de l'utilité de l'enfant pour le ménage à partir d'un certain âge, de la contribution effective des enfants âgés de 7-15 ans dans les activités indépendantes du ménage et de la substituabilité de cette contribution sur le marché du travail.

Le tableau 1 présente l'opinion des chefs de ménage (CM) sur l'utilité de l'enfant pour le ménage à partir d'un certain âge, selon le milieu de résidence. Pour l'ensemble du Maroc, la majorité écrasante, soit 90,5% des chefs de ménage, pense que l'enfant devient utile pour le ménage à partir d'un certain âge, par opposition à 9,5% qui pense le contraire. Par milieu de résidence, ces proportions sont de 96,6% contre 3,4% pour le milieu rural et de 86,1% contre 13,9% pour le milieu urbain.

**Tableau 1 : Répartition (%) des CM selon la perception de l'utilité de l'enfant pour le ménage à partir d'un certain âge et selon le milieu de résidence, ENF 1995**

Utilité de l'enfant pour le ménage	Urbain	Rural	%	Ensemble
Oui	86,1		96,6	90,5
Non	13,9		3,4	9,5
Total	100		100	100

Le tableau 2, ci-dessous, donne l'âge à partir duquel les garçons et les filles sont considérés utiles. Pour les garçons la tranche d'âge 15-25 ans se place en première position, avec 61.4%, suivie par la tranche 7-14 ans, avec 31.1%. Tandis que pour les filles c'est plutôt la

tranche d'âge 7-14 ans, qui est majoritaire avec 55.1% , contre 39.4% pour la tranche d'âge 15-25 ans. Cette différence de l'âge d'utilité pour le ménage entre les garçons et les filles pourrait être la conséquence du mariage plus précoce des filles, par rapport aux garçons, notamment en milieu rural, à la différence en matière de scolarisation des filles entre les deux milieux, à la contribution des filles à un âge très jeune dans les travaux ménagers, et le placement des jeunes filles rurales dans des familles urbaines, en tant que domestiques. Ceci se remarque encore mieux en comparant le milieu urbain et rural au niveau de chaque sexe. Pour les garçons, les deux milieux urbain et rural enregistrent la plus grande proportion pour la tranche d'âge 15-25 ans, soit 68.7% et 52.4% respectivement, contre 20.1% et 44.5% pour la tranche d'âge 7-14 ans. Alors que pour les filles, c'est la tranche d'âge 15-25 ans qui est prépondérante pour le milieu urbain (51.6%), contre 41.3% pour le groupe d'âge 7-14 ans. En revanche, le milieu rural reconnaît plus l'utilité des filles à l'âge 7-14 ans (72.1%), relativement au groupe d'âge 15-25 ans (24.5%).

**Tableau 2 : Répartition (%) des CM selon leur opinion sur l'âge à partir duquel les garçons et les filles commencent à être utiles pour le ménage et selon le milieu de résidence, ENF 1995**

Age d'utilité	Garçons			Filles		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Moins de 7 ans	1,0	1,2	1,1	1,3	2,3	1,7
7-14 ans	20,1	44,5	31,1	41,3	72,1	55,1
15-25 ans	68,7	52,4	61,4	51,6	24,5	39,4
26-44 ans	9,4	1,6	5,9	4,6	0,6	2,8
N.D	0,8	0,3	0,5	1,1	0,5	0,9
Total	100	100	100	100	100	100

Le tableau 3 présente la répartition des chefs de ménage selon l'aide effective des enfants, âgés de 7-15 ans, dans les activités indépendantes du ménage. Globalement, 65,3 % des CM déclarent être aidés par leurs enfants. Par milieu de résidence, le milieu rural enregistre la plus grande proportion avec 77,8%, contre 54,5%, en milieu urbain.

**Tableau 3 : Répartition (%) des CM selon l'aide effective des enfants âgés de 7-15 ans dans les activités indépendantes du ménage et milieu de résidence, ENF 1995**

Aide actuelle des enfants de 7-15 ans	Urbain	Rural	Ensemble
Oui	54,5	77,8	65,3
Non	45,5	22,2	34,7
Total	100	100	100

Pour avoir une idée sur l'importance et l'ampleur du travail effectué par les enfants âgés de 7-15 ans, en aidant leurs parents dans les activités indépendantes du ménage, et sur la substituabilité de ce travail sur le marché de l'emploi, la question suivante a été posée au chef de ménage: "Au cas où vos enfants n'effectueraient pas ce travail, est-ce que vous, ou un adulte du ménage, auriez le temps de le faire, ou devriez-vous engager quelqu'un d'autre pour le faire"? Les résultats (tableau 4 ci-dessous) montrent que pour la plupart, soit 81% et 84% des chefs de ménage, le travail peut être fait par un adulte du ménage respectivement pour le milieu rural et urbain. L'hypothèse d'engager quelqu'un d'autre pour effectuer le travail des enfants s'est révélée très

faible, notamment en milieu urbain, en enregistrant 7,4% dans les campagnes et 4,4% dans les villes.

**Tableau 4: Répartition des CM (%) selon la substituabilité du travail des enfants âgés de 7-15 ans et le milieu de résidence, ENF 1995**

<b>Substitué du travail des enfants</b>	<b>Urbain</b>	<b>Rural</b>	<b>Total</b>
<b>Travail peut être fait par 1 adulte du ménage</b>	84,2	81,3	82,6
<b>Engager quelqu'un d'autre pour le faire</b>	4,4	7,4	6,1
<b>Non</b>	8,8	9,6	9,2
<b>Ne sait pas</b>	2,6	1,7	2,1
<b>Total</b>	100	100	100

L'étude des déterminants de la scolarisation en zones rurales, réalisée au Maroc en 1993, et présentée dans le tableau 5 ci-dessous, fournit des indications sur les activités des enfants ruraux (tableau 5). Globalement, on constate que le travail domestique ou économique des enfants ruraux rentre dans une certaine mesure en concurrence avec la scolarité. La proportion des enfants "actifs" augmente avec l'âge. Pour le groupe 13-16 ans, environ 54% des garçons et 60% des filles ont une activité domestique ou économique. Les filles, en moyenne et à tous les âges sont plus actives. Elles sont plus sollicitées par les activités domestiques (garde d'enfants, approvisionnement en eau, en bois...). Les taux d'activité économique des groupes d'âge 0-6 ans et 7-12 ans sont relativement faibles. Par contre, pour la tranche d'âge 13-16 ans, ce taux atteint des niveaux élevés: 44,8% chez les garçons et 35,1% chez les filles.

**Tableau 5: Répartition des enfants ruraux par sexe, âge et activité en 1995**

Activité	Garçons			Filles		
	0-16 ans	7-12 ans	13-16 ans	0-6 ans	7-12 ans	13-16 ans
<b>Domestique</b>						
- Aucune	98,7	85,5	75,9	97,9	70,5	53,2
- Garde d'enfant	0,4	1,71,7	1,6	1,2	10,8	15,7
- Approv. eau	0,6	11,6	19,5	0,8	19,8	35,5
- Approv. Bois	0,6	4,6	10,6	0,6	13,2	25,8
- Au moins 2 act.	0,2	3,1	7,4	0,4	12,1	24,8
<b>Economique</b>	1,0	18,1	44,8	0,5	18,4	35,1
<b>Domest. et econo.</b>	0,2	6,1	15,3	0,1	10,1	21,4
<b>Aucune activité</b>	97,9	73,5	46,4	97,5	62,2	39,5
<b>Effectif</b>	1374	1700	862	1309	1383	737

Source: Analyse de la situation des femmes et des enfants au Maroc, 1995.

En outre, d'après les résultats de l'Enquête Nationale sur la Famille de 1995, il se révèle que les enfants du chef de ménage constituent la principale composante de la masse totale des aides familiaux (<sup>3</sup>), avec 63,2%, se répartissant entre 9,5% en milieu urbain et 90,5% en milieu rural, suivie par la catégorie des époux ou épouses du CM, qui se place en seconde position, avec 18,8% des aides familiaux, soit 6% en milieu urbain et 94% en milieu rural. Les autres catégories de liens de parenté avec le CM sont négligeables (tableau 6).

---

<sup>3</sup> A ce niveau, il faut rappeler que l'aide familial se définit comme étant tout actif occupé qui travaille dans un ou plusieurs établissements pour le compte d'un membre de sa famille ou de son ménage, sans contrepartie, à condition qu'il vive chez la personne pour qui il travaille.

**Tableau 6: Répartition(%) du volume des aides familiaux selon le lien de parenté avec le CM et le milieu de résidence, ENF 1995**

Lien de parenté avec le chef de ménage	Urbain	Rural	Ensemble
Chef de ménage	12,9	87,1	100
	1,8	1,1	1,2
Epoux (se) du CM	6,0	94,0	100
	12,8	19,3	18,8
Enfants du CM	9,5	90,5	100
	68,7	62,7	63,2
Belle-Fille du CM	4,8	95,2	100
	2,2	4,2	3,1
Enfants du fils du CM	2,5	97,5	100
	0,9	3,3	0,1
Enfants de la fille du CM	-	100	100
	-	0,4	0,3
Père et mère du CM	16,7	83,3	100
	2,6	1,3	1,4
Frères et soeurs du CM	13,7	86,3	100
	7,5	4,5	4,8
Frères et soeurs de l'époux (se)	5,6	94,4	100
	0,4	0,7	0,7
Neveux et nièces du CM	6,7	93,3	100
	0,9	1,2	1,2
Autres liens	20,0	80,0	100
	2,2	0,8	0,9
Sans liens	-	100	100
	-	0,4	0,3
Total	8,8	91,2	100
	100	100	100

En se référant aux données relatives à la répartition des aides familiaux, enfants du chef de ménage selon, le groupe d'âge, sexe et milieu de résidence figurant au tableau 7, on constate qu'en milieu urbain, les aides familiaux, enfants du chef du ménage, se concentrent le plus dans le groupe d'âge 15-24 ans, avec 59% , dont 79,3% sont de sexe masculin et 20,7% de sexe féminin. Le groupe d'âge 25-34 ans enregistre une proportion de 26,3% (85,4% d'hommes et 14,6% de femmes), et le groupe d'âge 7-14 ans représente 7,7%, soit 66,7% de garçons et 33,3% de filles. Le milieu rural quant à lui, enregistre également la plus grande proportion au niveau du groupe d'âge 15-24

ans (52%), mais le groupe d'âge 7-14 ans se place en seconde position avec 27,6% , soit un peu moins du double du groupe 25-34 ans (16%).

Les résultats par sexe sont partout largement en faveur du sexe masculin dans les deux milieux, à l'exception du groupe d'âge 7-14 ans en milieu rural, pour lequel les filles dépassent les garçons (54,4% contre 45,6% ) pour les raisons qu'on a déjà évoquées auparavant.

Ceci dénote donc une forte prévalence de l'aide des jeunes enfants en milieu rural, qui s'explique en partie par l'organisation économique du mode de production rural, basé principalement sur la production agricole de subsistance, dans beaucoup de cas et reposant presque entièrement sur la production de type familial. Ce mode de production familial ne se limite pas à l'agriculture. Il englobe aussi les familles spécialisées dans les activités artisanales ou commerciales, tout comme les familles des paysans sans terre. Dans ce type de population, la perpétuation de la famille est la principale garantie d'une sécurité élémentaire et d'un soutien.

**Tableau 7: Répartition (%) des aides familiaux enfants du chef de ménage selon le groupe d'âge, le sexe, et le milieu de résidence, ENF 1995**

Groupe d'âge	Urbain			Rural		
	Masc.	Fémi.	Total	Masc	Fémi.	Total
7-14	66,7	33,3	100	45,6	54,4	100
	6,4	12,9	7,7	21,1	37,0	27,6
15-24	79,3	20,7	100	59,0	41,0	100
	58,4	61,3	59,0	51,6	52,5	52,0
25-34	85,4	14,6	100	76,7	23,3	100
	28,0	19,3	26,3	20,6	9,2	15,9
35-44	80,0	20,0	100	89,3	10,7	100
	6,4	6,4	6,4	5,7	1,0	3,8
45-54	100	-	100	90,0	10,0	100
	0,8	-	0,6	1,0	0,3	0,7
Total	80,1	19,9	100	59,5	40,5	100
	100	100	100	100	100	100

Cet aspect économique de la production exerce une influence fondamentale sur la fécondité, qui sera inévitablement élevée dans le cas de la production de type familial, comme c'est le cas en milieu rural, où l'indice synthétique de fécondité se situe à 4,25 enfants par femme (RGPH de 1994). C'est une réponse rationnelle aux conditions socio-économiques de la société agraire traditionnelle. Une fois passée la petite enfance, les enfants peuvent payer pour leurs coûts.

Selon Caldwell (<sup>4</sup>) le principal déterminant de la transition de la fécondité est l'éducation (surtout des femmes) à travers son effet sur l'économie de la famille, en ce sens qu'elle affecte indirectement la fécondité à travers cinq mécanismes:

- elle réduit le potentiel de l'enfant pour le travail.
- elle accroît le coût des enfants.
- la société va considérer les enfants comme des ressources futures et espère que les parents sauvegardent ces investissements pour le futur.
- elle accélère le changement culturel et précipite un changement rapide dans les relations intra-familiales, les enfants deviennent plus indépendants de la famille, ainsi la famille s'effrite (passage d'une famille étendue à une famille nucléaire). De même, l'autorité passe aux jeunes générations.
- elle propage dans les pays en développement, les valeurs de la société occidentale.

---

<sup>4</sup> Même référence que la précédente

En milieu rural, l'éducation est brève et les enfants offrent leur contribution à l'économie du ménage tôt dans la vie. Plus de trente années après l'indépendance, la politique de l'enseignement au Maroc n'a pas encore réussi à assurer une scolarisation totale de la population en âge d'entrer à l'école. Le système d'enseignement s'est implanté dans certaines régions plus que dans d'autres, et il touche plus de garçons que de filles.

### **II.1.2- Aide matérielle**

Les enfants adultes assistent habituellement leurs parents, particulièrement dans le travail agricole, comme cela a été déjà analysé auparavant au niveau des aides familiaux, et avec des dons matériels. Cette aide matérielle augmente fréquemment en même temps que l'âge des parents. Selon les résultats de l'Enquête Nationale sur la Famille de 1995 (tableau 8), on constate qu'en milieu urbain, presque 30% des chefs de ménage perçoivent une aide matérielle de la part de leurs enfants, dont 16,5% occasionnellement, 11,9% régulièrement et 1,3% sont pris en charge. En milieu rural, cette assistance matérielle s'élève à 26% des chefs de ménage, soit un peu moins relativement au milieu urbain. Elle est régulière pour 8,7%, occasionnelle pour 16,2% et la prise en charge ne représente que 0,7% des chefs de ménage. Que ce soit pour le milieu urbain ou rural, ces flux matériels sont plus importants en provenance d'enfants de sexe masculin que de sexe féminin.

Bien que ces flux se soient révélés importants, il semble qu'ils sont sous-estimés, en raison du caractère embarrassant de cette question pour les parents. La plupart des gens sont discrets sur le sujet, en particulier en milieu rural (à cause de la superstition). Presque dans

toutes les sociétés traditionnelles, le flux net va des enfants vers les parents. Cela est souvent partiellement caché par les mécanismes qui aident à le maintenir. Les parents rappellent continuellement aux enfants ce qu'ils ont fait pour eux, et ce que les enfants leur doivent, pas forcément en argent ou en biens, mais plutôt en respect, ce qui revient finalement au même.

Une fécondité élevée reste rationnelle aussi longtemps que les flux de richesse vont de façon prépondérante des plus jeunes générations vers les plus vieilles. Toutefois, il est essentiel d'insister sur le fait que le niveau relativement élevé de la fécondité en milieu rural n'est pas dicté uniquement par les conditions économiques. D'autres raisons personnelles, sociales, psychologiques et physiologiques interviennent. Le Maroc, appartient au monde de l'Islam, et à ce titre, baigne dans un contexte religieux et juridique original qui n'est pas sans conséquences sur le niveau de fécondité. En effet, si les conditions de la vie économique et sociale, les rapports de production ont été profondément modifiés, l'emprise de la coutume est demeurée considérable, en particulier en milieu rural.

**Tableau 8: Répartition (%) des chefs de ménages selon réception d'aide matérielle en provenance des enfants, le milieu de résidence et le sexe des enfants, ENF 1995**

Réception d'aide matérielle	Urbain			Rural		
	Mascu.	Fém.	Ensemble	Masc.	Fém.	Ensemble.
<b>oui régulièrement</b>	67,2	32,8	100	81,2	18,8	100
	17,7	7,1	11,9	16,4	2,8	8,7
<b>oui occasionnellement</b>	66,0	34,0	100	77,0	23,0	100
	24,1	10,3	16,5	29,1	6,5	16,2
<b>Oui pris en charge</b>	84,4	15,6	100	84,0	16,0	100
	2,5	0,4	1,3	1,4	0,2	0,7
<b>Non</b>	35,8	64,2	100	30,6	69,4	100
	55,6	82,2	70,2	53,1	90,4	74,4
<b>Total</b>	45,2	54,8	100	42,9	57,1	100
	100	100	100	100	100	100

Pour les pauvres l'intérêt d'avoir un grand nombre d'enfants reste tout à fait compréhensible. Face à une mortalité des enfants perçue comme élevée, même si elle a beaucoup baissé dans les faits, ils devraient faire en sorte d'avoir suffisamment d'enfants qui prendraient soin d'eux à la vieillesse, et pour aider la famille à faire face à ses besoins, en travaillant ou en libérant les adultes de certaines tâches domestiques.

Les enfants mis au travail par la nécessité économique est une conséquence de la pauvreté. D'après les résultats de l'enquête Nationale sur les Niveaux de Vie des Ménages de 1990-91, 13% de la population est considérée comme pauvre. 73% des pauvres vivent en milieu rural et 27% en milieu urbain. Cette importance relative de la pauvreté en milieu rural peut s'expliquer par les caractéristiques des ménages pauvres, qui non seulement se regroupent en ménages nombreux, mais se distinguent également par une forte prévalence des personnes n'ayant pas encore atteint l'âge d'activité. Les ménages pauvres ont une taille moyenne de 7,5 personnes, une proportion de 49% des personnes âgées de moins de 15 ans et un nombre moyen d'enfants de 3,7.

## **II.2-Bénéfices reçus à la vieillesse**

Les enfants font une part du travail pour ou avec leurs parents, non seulement quand ils sont jeunes mais aussi lorsqu'ils sont adultes. Ils acceptent également la responsabilité de prendre soin des parents pendant leurs vieux jours. Dans plusieurs cultures, on considérait que les enfants étaient une assurance contre le dénuement dans la vieillesse. Cependant, les parents expriment quelques incertitudes, sur la prédisposition des enfants dans le futur à fournir une telle aide.

Une question sur le moyen envisagé pour vivre la vieillesse a été posée aux chefs de ménage, lors de l'Enquête Nationale sur la Famille de 1995. Il en ressort que la prise en charge par les enfants est le moyen le plus fréquent, suivi par le revenu d'activités indépendantes, la retraite et la sécurité sociale, puis l'épargne. Les autres modalités se sont révélées de moindre fréquence, en particulier l'aide de la famille et la prise en charge par un autre membre de la famille. En effet, 46,2% des interviewés comptent sur leurs enfants pour les prendre en charge pendant leurs vieux jours. Ce phénomène de prise en charge par les enfants prévaut beaucoup plus en milieu rural: 59,1%, alors qu'il n'est que de 36,7% milieu urbain, (tableau 9).

Cette différence qui est presque du simple au double entre les deux milieux peut probablement s'expliquer, en partie, par l'évolution des relations intra-familiales qui ont été remises en cause plus fortement en milieu urbain. L'aide économique que les enfants pouvaient fournir aux parents à leur vieillesse devenait alors moins sûre. Les enfants sont devenus relativement indépendants de leurs parents.

Le tableau 10 présente la répartition des CM selon le moyen envisagé pour vivre la vieillesse et le nombre total d'enfants. On constate que malgré quelques irrégularités, en général pour toutes les modalités, les proportions augmentent avec le nombre d'enfants. A titre indicatif, la prise en charge par les enfants, qui nous intéresse ici le plus, est passée de 2% pour les chefs de ménage sans enfant à 9,9% pour ceux dont les femmes ont mis au monde 6 enfants, et 46,2% pour ceux ayant 7 enfants et plus.

**Tableau 9: Répartition (%) des CM selon le moyen envisagé pour vivre la vieillesse et le milieu de résidence, ENF 1995**

Moyen envisagé	Urbain			Rural			Ensemble		
	Oui	Non	Tot.	Oui	Non	Tot.	Oui	Non	Tot
Epargne	14,5	85,5	100	12,3	87,7	100	13,6	86,4	100
Retraite sec.Sociale	42,9	57,1	100	6,2	93,8	100	27,4	72,6	100
Rente	6,9	93,1	100	7,5	92,5	100	7,2	92,8	100
Revenu d'act indépendante	29,5	70,5	100	42,8	57,2	100	35,1	64,9	100
Aide de la famille	3,5	96,5	100	4,6	95,4	100	3,9	96,1	100
Prise en charge par les enfants	36,7	63,3	100	59,1	40,9	100	46,2	53,8	100
Prise en charge par un autre memb.de f.	2,3	97,7	100	4,2	95,8	100	3,1	96,9	100
autre	5,4	94,6	100	5,5	94,5	100	5,4	94,6	100

**Tableau 10: Répartition (%) des CM selon le moyen envisagé pour vivre la vieillesse et le nombre total d'enfants, ENF 1995**

Moyen envisagé		Nombre total d'enfants								
		0	1	2	3	4	5	6	7+	Tot
Epargne	Oui	5,5	9,1	14,3	11,7	8,7	8,8	8,4	33,5	100
	Non	4,9	8,5	10,9	10,3	10,8	9,5	8,9	36,0	100
Retraite sec.soc	Oui	5,9	8,5	14,9	13,6	13,2	9,3	8,6	26,1	100
	Non	4,5	8,6	10,1	9,3	9,5	9,5	9,0	35,0	100
Rente	Oui	6,2	8,3	6,5	7,7	8,9	8,9	9,6	43,8	100
	Non	4,9	8,6	11,0	10,7	10,6	9,5	8,8	35,0	100
Revenu d'act.ind.	Oui	4,7	8,4	12,2	10,0	9,5	8,6	8,7	37,8	100
	Non	5,2	8,6	11,0	10,8	11,0	9,9	8,9	34,6	100
Aide de la Famille	Oui	9,7	10,3	9,6	7,2	9,0	9,7	11,4	33,0	100
	Non	4,8	8,5	11,5	10,6	10,5	9,4	8,8	35,8	100
Prise en charge par enfants	Oui	2,0	5,7	8,0	8,3	9,7	10,1	9,9	46,2	100
	Non	7,7	11,1	14,5	12,5	11,2	8,8	7,9	26,2	100
Prise en charge par aut. membre de la famille	Oui	19,1	13,6	12,7	9,5	7,9	10,3	3,2	23,5	100
	Non	4,6	8,4	11,4	10,5	10,6	9,4	9,1	36,0	100
Autres	Oui	8,2	12,6	12,2	16,0	11,7	9,9	6,9	22,4	100
	Non	4,8	8,3	11,4	10,2	10,4	9,4	8,9	36,4	100

Selon le niveau scolaire on constate, aussi bien pour la prise en charge par les enfants que pour la prise en charge par un autre membre de la famille et l'aide de la famille, que les proportions sont très

importantes pour les chefs de ménage sans aucun niveau scolaire et diminuent très sensiblement au fur et à mesure que le niveau scolaire s'améliore. Pour les 46,2% des CM ayant déclaré la prise en charge par les enfants, 82,9% n'ont aucun niveau scolaire, 11,7% ont le niveau primaire, 4,7% le niveau secondaire, 0,3% le niveau supérieur et enfin 0,4% autres (tableau 11). Ceci montre donc que l'éducation est un instrument de discrimination rendant les enfants moins utiles et plus coûteux.

**Tableau 11: Répartition (%) des CM selon le moyen envisagé pour vivre la vieillesse et le niveau scolaire, ENF 1995**

Moyen envisagé		Niveau Scolaire					Tot
		Aucun	Primaire	Second	Super	Autre	
Epargne	Oui	63,7	18,5	13,1	4,3	0,3	100
	Non	68,0	14,4	12,7	4,2	0,7	100
Retraite Sec.sociale	Oui	38,4	17,2	31,2	12,6	0,5	100
	Non	78,4	14,1	5,8	1,1	0,6	100
Rente	Oui	73,5	15,3	7,8	2,4	0,9	100
	Non	66,9	14,9	13,2	4,4	0,6	100
Revenu D'act.ind.	Oui	68,9	15,5	10,4	4,3	0,8	100
	Non	66,6	14,7	14,7	14,0	4,2	100
Aide de la famille	Oui	79,9	10,8	7,6	-	1,6	100
	Non	66,9	15,1	12,9	4,4	0,7	100
Prise en charge par les enfants	Oui	82,9	11,7	4,7	0,3	0,4	100
	Non	54,2	17,7	19,7	7,6	0,8	100
Prise en charge par aut. membre de famille	Oui	81,9	11,2	4,9	0,7	1,4	100
	Non	66,9	15,1	13,0	4,4	0,6	100
Autres	Oui	74,1	17,9	7,2	0,4	0,4	100
	Non	67,1	14,8	13,1	4,5	0,6	100

Dans les villes, l'étude du moyen envisagé pour vivre la vieillesse selon la strate d'habitat a révélé que les strates d'habitat: économique, l'ancienne médina, le social, le précaire et le clandestin se caractérisent par les proportions les plus élevées de chefs de ménage qui comptent sur leurs enfants, sur l'aide de la famille ou sur un autre membre de la famille, dans la vieillesse. En se limitant à ceux qui sont pour la prise en charge par les enfants, proportion la plus fréquente, nous voyons que 38,8% relèvent de la strate économique, qui est le tissu d'habitat

planifié dans des lotissements privés ou étatiques et composés de logements type maison marocaine moderne, abritant en général des commerçants. 12,5% sont issus de la strate ancienne médina représentant les noyaux de la ville et dont l'urbanisation est très ancienne et traditionnelle. La strate "collectif moyen", regroupant en général les fonctionnaires moyens, se place en troisième position avec 11,3%. Paradoxalement, la strate "social" vient en quatrième position avec 9,9%. Elle regroupe les anciens occupants des bidonvilles recasés dans un habitat traditionnel. Enfin, le précaire, le clandestin et le douar urbain avec 8,9%, 7,6% et 4% respectivement.

**Tableau 12: Répartition (%) des CM selon le moyen envisagé pour vivre la vieillesse et la strate d'habitat (milieu urbain), ENF 1995**

Moyen envisagé		Strate d'habitat						Tot
		Luxe 1 er ordre	Luxe 2 eme ordre	Modern continu	Modern disconti nu	Ancienn e medina	Collectif moyen	
Epargne	Oui	1,8	3,7	1,7	4,9	12,6	9,7	100
	Non	1,4	2,7	1,5	4,1	9,4	8,2	100
Retraite Sec.Sociale	Oui	1,6	4,4	2,3	6,2	6,6	9,3	100
	Non	1,4	1,7	0,7	2,8	12,4	7,7	100
Rente	Oui	0,5	4,3	0,5	4,3	10,3	7,1	100
	Non	1,5	2,7	1,5	4,3	9,9	8,5	100
Revenu d'act.ind.	Oui	2,6	2,4	1,3	4,7	8,2	6,5	100
	Non	1,0	3,0	1,6	4,1	10,6	9,2	100
Aide de la famille	Oui	-	1,1	1,1	2,2	17,2	6,4	100
	Non	1,5	2,9	1,5	4,3	9,6	8,5	100
Prise en charge par les enfants	Oui	0,7	1,6	0,8	2,5	12,5	11,3	100
	Non	1,9	3,5	1,8	5,3	8,4	6,7	100
Prise en charge par autre membre de famille	Oui	-	-	3,3	3,3	22,9	3,3	100
	Non	1,5	2,9	1,4	4,3	9,6	9,6	100
Autres	Oui	-	2,1	2,1	1,4	14,7	6,9	100
	Non	1,6	2,9	1,4	4,4	9,6	8,5	100

**Tableau 12: Répartition (%) des CM selon le moyen envisagé pour vivre la vieillesse et la strate d'habitat (milieu urbain), ENF 1995 (suite)**

Moyen envisagé		Strate d'habitat						Tot
		Economique	Social	Clandestin-	Précaire	A usage prof.admi.	Douar urbain	
Epargne	Oui	40,2	9,2	7,3	4,9	0,8	3,2	100
	Non	42,0	12,5	7,4	6,4	1,5	2,7	100
Retraite Sec.Sociale	Oui	43,5	11,3	6,1	6,2	0,9	1,3	100
	Non	40,5	12,6	8,4	6,2	1,7	3,9	100
Rente	Oui	51,1	6,5	12,5	1,1	0,5	1,1	100
	Non	41,1	12,5	7,0	6,6	1,5	2,9	100
Revenu d'act.ind.	Oui	41,7	14,1	6,8	5,2	2,9	3,5	100
	Non	41,8	11,2	7,7	6,6	0,8	2,5	100
Aide de la famille	Oui	40,9	10,7	12,9	2,3	1,1	4,3	100
	Non	41,8	12,1	7,2	6,4	1,4	2,7	100
Prise en charge par les enfants	Oui	38,8	9,9	7,6	8,9	1,2	4,0	100
	Non	43,5	13,3	7,3	4,6	1,5	2,1	100
Prise en charge par autre membre de famille	Oui	36,1	8,2	8,2	13,1	-	1,6	100
	Non	41,9	12,2	7,4	6,0	1,4	2,8	100
Autres	Oui	30,1	18,2	11,2	6,9	1,4	4,9	100
	Non	42,4	11,7	7,2	6,2	1,4	2,7	100

### III- Les coûts des enfants

Il existe plusieurs coûts économiques que les enfants peuvent occasionner pour les parents. Le plus important dans les pays sous-développés concerne les dépenses directes de nourriture, d'habillement, de soins de santé...etc. les coûts attendus sont plus importants que les coûts réalisés dans la prise de décision de fécondité. Le second coût des enfants est le temps que la femme consacre à leur éducation. L'importance de ce coût dépend des alternatives disponibles pour la femme sur le marché de l'emploi, ou de l'importance de son input pour l'entreprise familiale d'une part, et de la contrainte que les enfants constituent pour la femme, en l'empêchant d'utiliser éventuellement son temps comme elle le désire, d'autre part.

Dans les pays occidentaux, une grande proportion de femmes sont actives occupées, et doivent par conséquent considérer l'alternative

de la garde de l'enfant comme un coût et une entrave considérables. Aussi, le temps nécessaire pour prendre soin des enfants peut être un coût important. En revanche, dans les pays sous-développés, les femmes ont moins d'opportunités de travail rémunéré, mais plus souvent des travaux non rémunérés dans les activités familiales. Les femmes qui travaillent dans les pays sous-développés, particulièrement celles qui exercent des activités familiales peuvent combiner le travail avec la garde des enfants, ou avoir des enfants dont la garde est assurée par un membre de leur famille. Ainsi, les parents dans les pays sous-développés ont tendance à ne pas considérer le temps consacré à l'éducation des enfants comme un coût significatif pour les femmes.

Un autre déterminant du coût des enfants est la valeur placée dans l'alternative des biens et services qui devraient être sacrifiés par les parents pour prendre en charge les enfants. Les couples qui aspirent à un haut niveau de vie, par exemple, seraient plus enclins que d'autres à considérer les dépenses des enfants dans la prise de décision de fécondité.

Cependant, l'expérience des enquêtes basées sur des questions directes relatives aux différents coûts attribuables aux enfants est maigre et les résultats sont contradictoires. En effet, les études menées ont eu moins de succès avec une telle approche. Les parents sont incapables d'évaluer le coût des enfants, en particulier en raison des dépenses communes aux enfants et aux adultes.

Par conséquent, une approche plus modeste consiste à exploiter les perceptions des coûts spécifiques qui sont vraisemblablement saisissables et clairement identifiables comme associés aux enfants, telles que les dépenses d'éducation. Dans les pays sous-développés, les

parents reconnaissent que l'éducation des enfants sera une charge financière, bien qu'ils ne puissent pas connaître l'ampleur précise des dépenses nécessaires.

Ainsi, une question a été posée lors de l'Enquête Nationale sur la Famille de 1995, sur le niveau minimum d'éducation, dont les enfants ont besoin, aujourd'hui, pour avoir le niveau de vie de satisfaisant auquel les parents aspirent. Cette question a été suivie par une autre sur l'existence ou non d'enfants scolarisés âgés de 7 à 22 ans, ayant quitté l'école avant d'atteindre le niveau tel que spécifié par les parents dans la question précédente. Ensuite une autre question a été jointe sur les raisons pour lesquelles certains enfants n'ont pas atteint les niveaux en question. Ces questions, posées séparément pour les garçons et les filles, permettront d'approcher la perception des coûts des enfants par les décalages entre les aspirations et les réalités perçues par les parents, pour que leurs enfants atteignent le niveau d'éducation auquel les parents aspirent.

En se référant aux données du tableau 13, relatives aux aspirations des chefs de noyaux familiaux (CNF) en matière de niveau minimum d'éducation requis pour leurs enfants, on constate, aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural, que les parents révèlent des niveaux très ambitieux pour leurs enfants, mais dans une moindre mesure pour le milieu rural. 64,9% et 61,6% des CNF aspirent au niveau supérieur, respectivement pour les garçons et pour les filles en milieu urbain, alors qu'en milieu rural, ces proportions respectives ne sont que de 42,3% et 36,1%. Le niveau secondaire suit le supérieur avec des proportions relativement faibles: 8,4% et 10,2% en ville, 10,8% et 9,9% à la campagne, respectivement pour les garçons et pour les filles.

la formation professionnelle arrive, en général, en troisième position. Cependant, il y a lieu de noter que le milieu rural enregistre des proportions non négligeables, notamment pour les filles (9,4%) au niveau fondamental 1er cycle.

Enfin, ces données font ressortir également une proportion importante des CNF dont la réponse à la question relative au niveau d'éducation est "ne sait pas", en particulier en milieu rural (31,3% pour les garçons et 35,3% pour les filles) qui reflète en partie à la fois le niveau d'instruction faible de ces interviewés et l'incertitude de certains parents à l'égard de l'avenir des enfants, notamment en milieu urbain.

**Tableau 13: répartition (%) des chefs de noyaux familiaux selon leur opinion quant au niveau minimum d'éducation dont les enfants ont besoin aujourd'hui pour pouvoir mener une vie satisfaisante et le milieu de résidence, ENF 1995**

Niveau minimum d'éducation	Urbain			Rural		
	Garçons	Filles	Ensemb.	Garçons	Filles	Ensemble
Fondamental 1er cycle	0,9	1,9	1,4	4,4	9,4	6,9
Fondamental 2ème cycle	0,8	0,9	0,8	1,9	2,7	2,3
Secondaire	8,4	10,2	9,3	10,8	9,9	10,4
Formation professio.	8,0	7,0	7,5	7,0	4,9	6,0
Supérieur	64,9	61,6	63,2	42,3	36,1	39,2
Autres	4,2	4,3	4,3	2,4	1,7	2,0
Na sait pas	12,9	14,1	13,5	31,3	35,3	33,3
Total	100	100	100	100	100	100

L'examen du tableau 14 ci-dessous relatif à la répartition des CNF selon l'existence des enfants scolarisés, âgés de 7 à 22 ans, ayant quitté l'école avant d'atteindre le niveau minimum d'éducation spécifié auparavant, montre que la campagne se distingue par une proportion relativement importante d'abandons scolaires, contrariant les aspirations des parents, surtout pour les garçons: 23% contre 18,4% pour les

villes. Ceci s'explique, en partie, par les déperditions scolaires qui sont plus élevées en milieu rural qu'en milieu urbain, et à la différence de niveau de vie ou de pouvoir d'achat entre les deux milieux. Tandis que pour les filles, la différence n'est pas très significative entre les deux milieux (16,1% pour les villes contre 17,9% pour la campagne). La proximité des proportions relatives aux filles entre villes et campagnes s'explique probablement par les aspirations relativement moins ambitieuses pour les filles en milieu urbain, ce qui réduit les aspirations non réalisées, d'autant qu'elles ont des conditions de vie plus favorable.

**Tableau 14: Répartition des chefs de noyaux familiaux selon l'existence des enfants scolarisés âgés de 7 à 22 ans, qui ont quitté l'école avant d'atteindre le niveau minimum d'éducation souhaité par le CNF, ENF 1995**

Existence d'enf. 7-22 ans ayant quitté école avant le N.M d'éducation	Garçons			Filles		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Oui	18,4	23,0	20,3	16,1	17,9	16,8
Non	81,6	76,9	79,8	83,9	82,1	83,2
total	100	100	100	100	100	100

Les données afférentes à la répartition des CNF selon le niveau minimum d'éducation auquel aspirent les parents et l'existence des enfants scolarisés âgés de 7 à 22 ans ayant quitté l'école avant ce niveau (tableau 15), permettent de constater que quel que soit le sexe des enfants, le plus grand nombre d'aspirations non réalisées est enregistré au niveau du supérieur, aussi bien pour les villes (69,4% pour les garçons et 67,7% pour les filles) que pour les campagnes (68,8% et 53,8% respectivement pour les garçons et les filles). En milieu urbain, il y a un revirement des parents vers la formation professionnelle, puisqu'elle constitue la seconde aspiration des parents non réalisée par

les enfants, avec 13,1% pour les garçons et 13,4% pour les filles, et le niveau secondaire arrive en troisième position.

Quant au milieu rural, l'inverse se reproduit. Le secondaire se place en deuxième position, suivi par la formation professionnelle. Mais le milieu rural se distingue, comme cela a été déjà évoqué, par l'aspiration au niveau fondamental 1er cycle exprimée par les parents, et n'ayant pas été atteint (3,2% pour les garçons et 7% pour les filles). En effet, le problème des déperditions scolaires des filles rurales dans l'enseignement fondamental s'est posé avec acuité, notamment avant la réforme de 1985.

La répartition des CNF selon les raisons pour lesquelles leurs enfants scolarisés, âgés de 7 à 22 ans, n'ont pas atteint le niveau minimum d'éducation dont ils ont besoin aujourd'hui pour mener une vie satisfaisante figurant au tableau 16, permet de remarquer que le désintérêt des enfants est l'une des principales raisons dans les deux milieux, mais dans une moindre mesure pour le milieu rural, en particulier pour les filles. 57,8% et 57,1% des urbains ont avancé cette raison, contre 42,2% et 42,9% respectivement pour les garçons et les filles. Pour les ruraux, ces pourcentages ne représentent que 43,0% pour les garçons et seulement 27,8% pour les filles, contre 57% et 72% respectivement.

Cependant, il est probable que le désintérêt des enfants est sur-estimé par le fait qu'il est plus facile pour les parents d'avancer une telle raison, plutôt que d'autres, en rendant les enfants responsables de leur échec scolaire.

**Tableau 15: Décalages entre les aspirations et les réalités perçues par les parents pour faire parvenir leurs enfants au niveau d'éducation auquel les parents aspirent selon le milieu de résidence**

	Existence d'enf. de 7 à 22 ans ayant quitté l'école avant d'atteindre le niveau.minum d'éducation.							
	Urbain				Rural			
	Garçons		Filles		Garçons		Filles	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Fondamental 1er cycle	0,9	1,0	1,1	2,4	3,2	7,4	7,0	16,1
Fondamental 2 ème cycle	0,7	0,8	0,9	1,1	1,9	3,0	3,9	4,2
Secondaire	11,6	9,1	12,6	11,7	13,4	16,4	13,5	15,8
Formation professio.	13,1	8,4	13,4	7,1	10,5	10,0	7,4	7,7
Supérieur	69,4	75,7	67,7	72,5	68,8	59,4	65,2	53,8
Autres	4,2	5,0	4,3	5,1	2,2	3,8	3,0	2,5
Total	100	100	100	100	100	100	100	100

L'impact des raisons économiques sur l'abandon scolaire des enfants est non moins important. Pour les ruraux, on trouve d'abord le manque de moyens financiers des parents pour subvenir aux frais d'études, en tête avant le désintéret des enfants. La proportion est de 44,3% pour les filles et de 41,4% pour les garçons. Le problème d'accès (manque d'écoles, de places...etc) s'est posé en second lieu pour le milieu rural, particulièrement pour les filles (23,6% pour les garçons et 34,8% pour les filles). Pour les garçons ruraux, l'obligation de travailler, d'aider les parents intervient en 4ème rang pour expliquer les abandons scolaires, avec 8,6% contre 91,4% et les enfants qui préfèrent travailler que de poursuivre leurs études avec 7,3%,, contre 92,7%. Alors que pour les filles rurales, l'attitude des parents envers l'école s'est révélée positive (12,2%) en précédant l'obligation de travailler et d'aider les parents(5,7%).

Un autre point qui mérite d'être soulevé réside dans l'attitude des parents envers l'école, qui s'est révélée relativement positive pour les filles, en particulier en milieu rural: 12,2%, contre 6,2% en milieu urbain. Ce phénomène s'est accentué récemment avec la montée du chômage des diplômés des études supérieures qui a fait que l'école qui

est un lieu du savoir et un moyen d'accès à un emploi et au mode de production moderne, a perdu de sa crédibilité auprès de la population. en milieu rural, il s'explique par l'auto-élimination des filles durant le cursus scolaire. Une fille qui a tendance à redoubler est vite retirée de l'école, de même quand les parents ont besoin d'une main d'oeuvre, ils renoncent facilement à l'instruction de la fille. En milieu urbain, surtout pauvre, ce sont plutôt les corvées ménagères, la responsabilité précoce qui contraignent les enfants à s'investir moins dans les études.

Quant au milieu urbain, les raisons économiques arrivent, immédiatement en seconde position après le désintérêt des enfants. Il s'agit du manque de moyens financiers pour subvenir aux frais d'études (29,4% pour les garçons et 28% pour les filles), des enfants qui préfèrent travailler, que de poursuivre leurs études (13,1% pour les garçons et 4,6% pour les filles) et enfin de l'obligation de travailler pour aider les parents (7,4% et 4% respectivement pour les garçons et pour les filles).

En ce qui concerne l'analyse différentielle des raisons pour lesquelles les enfants n'ont pas réalisé les aspirations de leurs parents en matière d'éducation, on s'est intéressé à deux variables, l'une à caractère démographique, à savoir, le nombre total d'enfants nés vivants par femme durant toute sa vie reproductive, et l'autre à caractère socio-économique, à savoir, le niveau d'instruction.

En considérant la répartition des CNF ayant déclaré que les projets d'éducation de leurs enfants scolarisés ,âgés de 7 à 22 ans ont été en-deçà de leurs aspirations, selon les raisons et le nombre total d'enfants mis au monde par leurs femmes durant toute leur vie (tableau 17), on constate grosso modo que pour toutes les raisons

déclarées, les proportions d'abandons deviennent de plus en plus grandes, au fur et à mesure que le nombre d'enfants mis au monde par les femmes augmente, et ce, aussi bien pour les garçons que pour les filles. A titre indicatif, pour les CNF ayant avancé le manque de moyens financiers pour subvenir aux frais d'études qui s'est distingué, en premier lieu, en milieu rural, les proportions pour les garçons passent de 1,6% pour ceux dont la femme a donné naissance à un seul enfant, à 9% pour 6 enfants et à 75,5% pour 7 enfants et plus.

**Tableau 16: Répartition(%) des CNF selon la raison pour laquelle leurs enfants n'ont pas atteint le niveau minimum d'éducation dont ils ont besoin pour mener une vie satisfaisante, ENF 1995**

Pourquoi les enfants n'ont pas atteint le niveau minimum d'éducation		Garçons			Filles		
		Urbain	Rural	Tot	Urbain	Rural	Tot
Problèmes d'accès (maq. d'école de places,...	Oui	4,2	23,6	12,5	4,6	34,8	16,3
	Non	95,8	76,4	87,5	95,4	65,2	83,7
	Tot	100	100	100	100	100	100
Manque de moyens financiers	Oui	29,4	41,4	34,5	28,0	44,3	34,3
	Non	70,6	58,6	65,5	72,0	55,7	65,7
	Tot	100	100	100	100	100	100
Obligation de travailler, d'aid. les parents	Oui	7,4	8,6	7,9	4,0	5,7	4,6
	Non	92,6	91,4	92,1	96,0	94,3	93,4
	Tot	100	100	100	100	100	100
Enf. préfèrent travailler que de poursuivre études	Oui	13,1	7,3	10,6	4,6	2,6	3,8
	Non	86,9	92,7	89,4	95,4	97,4	96,2
	Tot	100	100	100	100	100	100
Désintérêt des enfants	Oui	57,8	43,0	51,5	57,1	27,8	45,8
	Non	42,2	57,0	48,5	42,9	72,2	54,2
	Tot	100	100	100	100	100	100
Attitudes des parents envers l'école	Oui	2,0	2,6	2,2	6,3	12,2	8,6
	Non	98,0	97,4	97,8	93,7	87,8	91,4
	tot	100	100	100	100	100	100
Autres	Oui	7,6	6,7	7,2	9,7	8,7	9,3
	Non	92,4	93,3	92,8	90,3	91,3	90,7
	Tot	100	100	100	100	100	100

**Tableau 17: Répartition(%) des CNF selon la raison avancée pour laquelle leurs enfants n'ont pas atteint le niveau minimum d'éducation dont ils ont besoin pour mener une vie satisfaisante et le nombre total d'enfants nés vivants par femme, ENF 1995**

Pourquoi les enfants n'ont pas atteint le niveau minimum d'éducation	Nombre total d'enfants nés vivants par femme								
		1	2	3	4	5	6	7+	Tot
Problèmes d'accès (manq. d'école de places,...)	G	1,1	3,3	1,1	3,3	6,6	11,0	73,6	100
	F	-	4,2	2,1	6,3	4,1	10,4	72,9	100
Manque de moyens financiers	G	1,6	2,0	2,5	4,9	7,3	9,0	72,5	100
	F	2,5	3,0	2,0	6,6	10,6	9,6	65,5	100
Obligation de travailler, d'aid. les parents	G	-	1,8	7,1	3,6	9,0	5,4	73,1	100
	F	-	-	3,9	3,9	4,1	3,9	84,1	100
Enf. préfèrent travailler que de poursuivre études	G	2,7	-	1,3	15,0	2,9	17,8	60,5	100
	F	-	-	4,6	4,8	-	4,8	85,7	100
Désintérêt des enfants	G	1,6	2,8	4,4	6,4	6,4	11,6	66,7	100
	F	2,7	1,9	4,6	5,8	12,4	12,0	60,5	100
Attitudes des parents envers l'écoles	G	-	-	14,3	-	-	14,6	66,7	100
	F	-	4,1	3,9	12,0	8,1	4,0	67,8	100
Autres	G	5,9	1,9	7,7	13,6	-	3,9	67,0	100
	F	1,8	3,9	5,6	7,4	3,7	15,0	62,8	100

Les données du tableau 18 révèlent l'influence du niveau d'instruction atteint par les chefs de noyaux familiaux sur les risques d'échecs des projets d'éducation des enfants. Il en ressort que quelle que soit la raison avancée par le CNF et le sexe des enfants, les risques d'abandons scolaires des enfants avant de réaliser les aspirations de leurs parents sont sensiblement plus élevés pour les CNF n'ayant aucun niveau d'instruction et diminuent avec l'amélioration de ce dernier. Pour les CNF ayant avancé le manque de moyens financiers, ils ont les niveaux scolaires suivants: les garçons, par exemple, de 84,1% pour les non instruits à 12% pour ceux ayant accédé au niveau primaire, puis à 3,3% pour ceux ayant fréquenté le secondaire. Enfin pour le supérieur la proportion est très négligeable.

L'importance des raisons économiques avancées par les parents pour expliquer l'échec de l'aboutissement des projets d'éducation pour les enfants, comme on vient de le voir, notamment en milieu rural, témoigne du coût devenu plus élevé des enfants. Et pourtant, le niveau relativement encore élevé de la fécondité en milieu rural et dans les couches pauvres urbaines se maintient et ne semble pas sérieusement affecté par le fait que les enfants sont devenus plus coûteux, pourquoi.

**Tableau 18: Répartition(%) des CNF selon la raison avancée pour laquelle leurs enfants (Garçons, Filles) n'ont pas atteint le niveau minimum d'éducation dont ils ont besoin pour avoir un niveau de vie satisfaisant et le niveau scolaire du CNF, ENF 1995**

Pourquoi les enfants n'ont pas atteint le niveau minimum d'éducation?		Niveau scolaire du CNF					
		Aucun	Prim	Second	Super	Autre	Tot
Problèmes d'accès (manque d'école de places,...)	G	88,8	9,0	1,1	-	1,1	100
	F	86,4	10,5	2,1	-	1,0	100
Manque de moyens financiers	G	84,1	12,7	3,3	-	-	100
	F	80,9	15,6	3,5	-	-	100
Obligation de travailler, d'aider les parents	G	68,8	20,2	7,4	-	3,6	100
	F	62,5	18,7	11,3	3,8	3,6	100
Enf. préfèrent travailler que de poursuivre études	G	66,0	19,1	13,6	1,4	-	100
	F	72,4	18,4	9,2	-	-	100
Désintérêt des enfants	G	74,4	16,2	8,3	0,8	0,3	100
	F	77,2	18,4	9,2	-	-	100
Attitudes des parents envers l'écoles	G	100	-	-	-	-	100
	F	79,9	16,0	2,0	-	2,0	100
Autres	G	56,6	31,6	8,0	2,0	1,9	100
	F	66,4	22,4	11,2	-	-	100

Normalement, la baisse de la fécondité coïncide avec les changements dans la famille rendant les enfants plus coûteux, moins utiles ou les deux à la fois. Ceci peut être le fait de l'éducation de masse, mais elle doit être accompagnée par d'autres mesures d'ordre législatif, politique et social qui augmentent l'autonomie des enfants, telles que la scolarisation obligatoire, la protection des enfants contre le travail...etc. Ce qui n'est pas encore le cas au Maroc comme on l'a déjà signalé auparavant au niveau de la non généralisation de la scolarisation et la protection des enfants.

L'éducation de masse augmente le coût des enfants par une demande de consommation plus élevée à laquelle les parents concèdent. En effet, les enfants scolarisés sont traités différemment par les parents, et font moins de travail dans la maison ou dans les champs que ceux non scolarisés, pour leur permettre de réussir comme le souhaitent leurs parents. Ceci constitue donc un argument pouvant inciter les parents à limiter leur fécondité, d'autant plus que le coût de l'éducation est important.

Cependant, on peut avoir des effets contradictions l'impact de l'éducation des enfants sur la fécondité. En effet l'éducation augmente le rendement potentiel de l'investissement dans les enfants, au moins aussi longtemps que les différences substantielles continuent d'exister entre les salaires payés aux instruits et non instruits, et entre milieu urbain et rural. En plus les rendements de l'éducation sont probables de réduire la période des mariages en les retardant, à la fois pour permettre l'achèvement de la formation et permettre à l'avenir de réduire la fécondité élevée en milieu rural, et dans certaines couches sociales urbaines pauvres et par conséquent réduire le coût de l'éducation.

En plus, le coût de l'éducation n'est pas souvent supporté entièrement ou même largement, par les parents. La chaîne fraternelle d'assistance éducative engage les grands enfants à aider leurs petits frères, en accordant la priorité dans l'octroi de l'assistance aux plus doués, ayant les meilleures chances de succès.

Il a été confirmé que dans la plupart des sociétés, une fécondité élevée est soit économiquement avantageuse, soit économiquement désavantageuse. Cependant il n'a pas été confirmé que la fécondité est complètement déterminée économiquement. Dans les sociétés de forte fécondité, les naissances peuvent être espacées pour maximiser la chance de survie de l'enfant, les mariages peuvent être ajournés pour augmenter le rendement de l'éducation des enfants en particulier des filles. Même l'utilisation accrue des moyens contraceptifs et des services de planning familial n'est pas généralement prise comme un moyen de réduire la taille de la famille, mais plutôt comme on l'a déjà signalé avant pour éviter des conceptions à des moments précis. Il est donc évident que les buts sont finalement d'ordre social.

Parmi les facteurs sociaux susceptibles d'influencer le déclin de la fécondité, figurent en premier lieu les changements dans les relations familiales susceptibles d'affecter la valeur économique de la fécondité élevée. Ces changements dans les relations familiales interviennent sur une longue période, fortement affectés par la généralisation de l'éducation et d'autres changements institutionnels en parallèle. Ces changements dans les relations familiales ont probablement un impact sur l'autonomie entre époux, et entre parents et enfants.

Au Maroc, la baisse de fécondité s'est produite en milieu urbain parmi l'élite et la classe moyenne, entièrement en raison des

changements intervenus dans les relations époux-épouses et parents-enfants causées essentiellement par le travail de la femme et le système de production économique. En milieu rural, ceci ne s'est pas produit au même rythme qu'en milieu urbain, et la cause majeure est la persistance du système qui veut que les enfants doivent aux parents du respect, car l'entreprise de production dans ce milieu reste essentiellement familiale.

## Conclusion

Tout au long de cette étude, nous avons procédé à une analyse qualitative de la perception des parents des coûts et bénéfices des enfants, et essayé de voir dans quelle mesure l'économie du noyau familial rural est responsable du maintien de la fécondité à un niveau encore élevé, en comparaison avec celle du milieu urbain.

D'abord, pour les bénéfices de l'enfant, l'analyse de l'aspect aide physique a montré une forte prévalence de l'aide des jeunes enfants en milieu rural, qui s'explique en partie par l'organisation économique des populations rurales, basée principalement sur une production agricole fonctionnant essentiellement à un niveau de subsistance, et reposant presque entièrement sur la production de type familial. En effet, la majorité écrasante, soit 90,5% des chefs de ménages, pense que l'enfant devient utile pour le ménage à partir d'un certain âge. Ces proportions sont de 96,6% en milieu rural, et de 86,1% en milieu urbain.

En outre, 65,3 % des CM déclarent être aidés par leurs enfants âgés de 7 à 15 ans. Le milieu rural enregistre la plus grande proportion avec 77,8%, contre 54,5% en milieu urbain.

D'un autre côté, les enfants constituent la principale composante de la masse totale des aides familiaux avec 63,2%, se répartissant entre 9,5% en milieu urbain et 90,5% en milieu rural. En milieu urbain, les enfants aides familiaux se concentrent le plus dans le groupe d'âge 15 - 24 ans, avec 59%. Le milieu rural, quant à lui, enregistre également la plus grande proportion au niveau du groupe d'âge 15-24 ans (52%).

L'étude de l'aide matérielle accordée par les enfants aux parents, a révélé que presque 30% des chefs de ménages perçoivent une aide matérielle de la part de leurs enfants, en milieu urbain, dont 16,5% occasionnellement, 11,9% régulièrement et 1,3% sont pris en charge. En milieu rural, cette assistance matérielle s'élève à 26% des chefs de ménage, soit un peu moins qu'en milieu urbain

Quant aux bénéfices attendus par les parents à la vieillesse, 46,2% des interviewés comptent sur leurs enfants pour les prendre en charge durant leurs vieux jours. Ce phénomène de prise en charge par les enfants est beaucoup plus important en milieu rural: 59,1%, alors qu'en milieu urbain, il est de 36,7%.

Le second volet de cette étude relatif à la perception de la charge des enfants approchée par les décalages entre les aspirations et les réalités perçues par les parents pour faire parvenir leurs enfants au niveau d'éducation souhaité, montre que la campagne se distingue par une proportion relativement importante d'abandons scolaires, avant de réaliser les aspirations des parents, surtout pour les garçons: 23% contre 18,4% pour les villes. Tandis que pour les filles, la différence n'est pas très significative entre les deux milieux (16,1% pour les villes contre 17,9% pour la campagne).

L'impact des raisons économiques sur l'abandon scolaire des enfants est non moins important. Pour les ruraux, on trouve d'abord le manque de moyens financiers des parents pour subvenir aux frais d'études, qui s'est révélé la principale raison pour les filles :44,3% et 41,4% pour les garçons. l'obligation de travailler, d'aider les parents intervient en 4ème position comme explication des abandons scolaires pour les garçons ruraux avec 8,6%, et les enfants qui préfèrent

travailler que de poursuivre leurs études avec 7,3%. Alors que pour les filles rurales, l'attitude des parents envers l'école s'est révélée positive (12,2%). Quant au milieu urbain, les raisons économiques arrivent immédiatement en seconde position, après le désintérêt des enfants.

L'importance des raisons économiques avancées par les parents pour expliquer l'échec de l'aboutissement des projets d'éducation pour les enfants, comme on vient de le voir, notamment en milieu rural, témoigne du coût de plus en plus élevé des enfants.

A travers la première partie de ce travail, on est enclin à penser que les enfants, en milieu rural et dans les couches urbaines pauvres, peuvent bien payer leurs frais avant de devenir adultes, et peuvent être une meilleure forme d'investissement pour le futur. Et c'est ce qui explique, en quelque sorte, pourquoi le niveau encore élevé de la fécondité en milieu rural et dans les couches pauvres urbaines se maintient.

En définitive, les différences entre les coûts et bénéfices ne sont pas assez grandes pour rendre la fécondité basse avantageuse en milieu rural, où les relations à l'intérieur de la famille n'ont pas été remises en cause. Une telle évolution des relations familiales peut être renforcée par des facteurs institutionnels et politiques (scolarisation obligatoire, réglementation du travail des enfants...) qui augmentent l'indépendance des enfants vis à vis de leurs parents.